Lettre ouverte

Monsieur Michel MATHIEU
Immeuble Rhône
10 place Oscar Niemeyer
94800 VILLEJUIF

Villejuif, le 17 novembre 2022

Objet : Gel des investissements et des embauches ?

Monsieur le Directeur Général,

En date du 15 novembre 2022, vous avez publié sur votre compte LinkedIn un post qui a retenu toute notre attention.

Dans cette publication, vous exprimez votre satisfaction quant aux résultats de LCL, qui, selon vos propres mots, *« confortent notre solidité et notre statut de banque française référente en matière de satisfaction client »*. Vous avez souligné *« l'activité dynamique de LCL »* et *« la conquête client soutenue »*. Enfin, malgré *« un contexte économique incertain »* dû à *« l'inflation, au conflit en Ukraine et aux perspectives de croissance peu réjouissantes »*, vous avez tenu à rassurer *« l'ensemble de nos 6 millions de clients et 17 000 collaborateurs sur notre volonté de poursuivre nos engagements et nos actions au quotidien et préserver ainsi ce dynamisme propre à LCL et qui lui va si bien »*.

FO LCL tient à réagir à cette actualité.

Tout d'abord, rappelons, si besoin en est, que l'activité dynamique de LCL, génératrice de ces bons résultats, est due au travail, à la performance, à la compétence et à l'implication de l'ensemble des salariés de LCL. Si vous avez ouvert la négociation salariale 2023 par anticipation en juillet et si celle-ci s'est soldée par une mesure générale, force est de constater que le geste est demeuré insuffisant au regard de la courbe de l'inflation : 2,9% d'augmentation en moyenne (imposés par le groupe) contre environ 6,2% d'inflation sur un an en octobre. Aujourd'hui, ce différentiel génère un sentiment grandissant d'amertume et un manque de reconnaissance au sein de vos équipes.

Certes, l'accord salarial signé en juillet 2022 laisse entendre que le second volet de la négociation salariale 2023 porterait essentiellement sur les mesures individuelles et les mesures socles pour des métiers commerciaux. C'est justement parce que ***FO LCL*** est la seule organisation syndicale représentative à ne pas avoir signé cet accord qu'elle peut légitimement aujourd'hui vous redemander de rouvrir d'urgence la négociation salariale, pour discuter, non seulement des mesures envisagées, mais aussi d'une nouvelle mesure générale et, pourquoi pas, d'une prime de partage de la valeur (prime Macron). D'autres établissements bancaires le font. Les salariés de LCL ne comprendraient pas un refus de votre part.

FO LCL souhaite également vous interpeller sur *« les résultats qui confortent notre solidité »*. Cette bonne nouvelle serait-elle un leurre ? C'est la question que se pose ***FO LCL*** depuis que, lors d'une réunion avec les managers, vous avez annoncé vouloir stopper les investissements et les embauches. Pensez-vous vraiment que stopper les investissements permettra *« de poursuivre nos engagements et nos actions au quotidien »* ? Que penser de cet effet de manche auprès de vos managers qui a provoqué de vives inquiétudes et interrogations et qui est également en complète contradiction avec les propos que vous avez tenus lors de votre venue au CSEC de juillet ?

Au cours de ce CSEC, vous avez déclaré que vous n'aviez pas *« de mandat pour préserver les intérêts des actionnaires »*, que *« le profit servait à renforcer l'entreprise et à investir »*, que *« le seul truc qui m'intéresse c'est la pérennité et le renforcement de l'entreprise »*. Vous avez également affirmé : « *Que nous gagnons 810 millions ou 600 millions, pour CASA, ce ne sont pas les 200 millions sur les 6 milliards qui font la différence »*.

Si ***FO LCL*** vous rejoint sur toutes vos affirmations lors de cette séance de juillet, elle considère surtout, qu'au contraire, freiner les embauches, c'est courir à une catastrophe programmée tant les conditions de travail sont devenues douloureuses pour un grand nombre de salariés. Stopper les investissements, c'est donner un coup d'arrêt *« au dynamisme propre à LCL qui lui va si bien »* et compromettre sa pérennité à laquelle nous tenons autant que vous, sinon plus.

Nous ne pouvons nier que le contexte économique est tendu. Pour autant, LCL affiche un résultat avant impôt proche du milliard sur les seuls 9 mois écoulés de 2022. LCL a encore économisé près de 5 M€ sur le dos de ses salariés par la mise en place du CESU. LCL a empoché près de 95 M€ en plaçant l'argent prêté par la BCE à taux négatif chez elle, …

Vous affirmez ne pas être à 200 millions près. ***FO LCL*** pense qu'au contraire vous avez largement les moyens d'investir, notamment dans votre richesse la plus précieuse : les salariés de LCL. Alors Monsieur MATHIEU, joignez les actes à la parole : poursuivez les investissements, renforcez les équipes et surtout, soyez au rendez-vous de la négociation salariale tant attendue par vos salariés, pour qu'en plus d'être la banque référente en matière de satisfaction client, elle devienne référente de la satisfaction salariés.

Dans l'attente de vous lire, je reste à votre disposition et je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations.

Danièle GOURDET
Déléguée Syndicale Nationale ***FO LCL***